

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BÉNIN EN 2012

Dans notre parution du vendredi 13 janvier 2012, vous avez parcouru avec nous, les forces dont dispose le Bénin pour exercer un impact décisif sur la pauvreté. Il lui suffit d'engager des réformes encourageantes pour atteindre un taux de croissance de 7%, d'œuvrer pour la dynamisation de l'administration publique et de saisir les opportunités qu'offre la Banque mondiale aux entreprises privées. Ces pistes ont été données par le représentant résident de la Banque mondiale, Olivier Fremont à votre journal, Nouvelle Expression. Aujourd'hui, il parle entre autres du chômage et de la dette extérieure du Bénin.

(Entretien exclusif avec le représentant résident)

Quels ont été les impacts de ces projets sur le taux de chômage au Bénin ?

Il y a une information que vous n'avez peut-être pas ! Saviez-vous qu'il n'y a pas de chômage au Bénin ? Contrairement à l'Europe ou aux Etats-Unis où ce taux est d'environ 9 à 10%, selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), basés sur les normes du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage est moins d'un pour cent au Bénin. Ce qui signifie qu'on peut y trouver du travail et qu'il y a une opportunité pour engranger quelques francs Cfa. En revanche, le problème qui se pose au niveau de l'emploi au Bénin, c'est le très fort taux de sous-emploi. Environ 70% de jeunes qualifiés se retrouvent dans des emplois précaires. Il y a là une énorme inadéquation entre la formation des jeunes et la demande du marché. Il ne faut pas non plus perdre de vue le fait que l'économie béninoise est fortement influencée par le secteur informel qui absorbe près de 80 à 90% du marché.



Pour 2012, il y a une nouvelle série d'appuis budgétaires couvrant différents secteurs au Bénin

Autre préoccupation abordant la question de l'emploi au Bénin, c'est la tendance des Béninois à préférer l'administration publique que l'entreprenariat. Ceci s'observe en interrogeant un jeune Béninois et un jeune Américain sur leur projet d'avenir. L'Américain vous répond tout de suite vouloir être un grand chef d'entreprise, au moment où le Béninois cherche à être un cadre de l'administration ou un douanier. Les jeunes béninois doivent cultiver la fibre entrepreneuriale.

Il est souvent reproché aux pays en développement, la faible consommation des crédits qui leur sont alloués. Qu'en est-il du Bénin et quel est le taux moyen annuel de consommation de ses crédits ?

De manière générale, le portefeuille béninois n'est pas en mauvaise forme comparativement au taux de décaissement moyen en Afrique. Ce taux est de 25%. Le Bénin est à 22%. Ce faible taux général s'explique par le fait qu'il y a des problèmes de ratification, de délai de mise en vigueur et de décaissement. Il y a aussi les problèmes d'ordre fiduciaire où les projets ne soumettent pas à temps leur compte.

A combien s'élève au 31 décembre 2011, la dette totale extérieure du Bénin dans les livres de la Banque mondiale et quelle est l'échéance pour son règlement définitif ?

Le Bénin étant un pays à revenu faible, emprunté au guichet de l'Asso-

ciation internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale. Ce sont des fonds à maturité longue de 40 ans avec des périodicités de grâce de six à sept ans, sans oublier le taux d'intérêt qui est très bas. Ainsi, depuis le premier projet financé au dernier, le Bénin a une dette extérieure cumulative de 1,6 milliards de dollars US, soit environ 800 milliards de francs CFA. Il en a remboursé environ 800 millions de dollars. Il faut aussi rappeler que le Bénin a bénéficié récemment de deux initiatives d'allègement de la dette (l'initiative pays pauvres très endettés en 2003 et l'initiative multilatérale d'allègement de la dette en 2006) pour un montant total de plus de 500 millions de dollars US.

Que dire des statistiques au niveau des dons ?

Dans l'enveloppe IDA, tous les trois ans, la Banque mondiale alloue au Bénin un fonds dont le ratio est de 55% pour les dons et 45% pour les prêts.

Je profite de cette question pour dire qu'à l'instar des prêts de la Banque mondiale, les dons bénéficient de la même attention de l'Institution. Vis-à-vis de l'argent emprunté comme octroyé, la Banque mondiale a un devoir de s'assurer que ces fonds sont judicieusement utilisés.

Ces dispositions sont pourtant prises par votre Institution, mais l'on enregistre des projets à situation difficile...

La Banque mondiale ne peut pas tout résoudre au niveau des Etats. Ce sont les gouvernements qui changent les choses. Et au Bénin, le gouvernement a un très bon dialogue avec no-

tre Institution. Il demande d'ailleurs notre expertise dans divers domaines. Et tout cela se passe dans un esprit de partenariat.

Pour revenir à votre question, il est vrai qu'au Bénin, il y a au moins deux projets en situation difficile. Des projets dans les domaines de l'énergie et de la biodiversité. Mais j'expliquais déjà la situation quand j'abordais la question de la difficile consommation des crédits en Afrique. Il faut peut-être ajouter que pour assurer la pérennisation des projets financés par la Banque mondiale, le Conseil d'administration exige que les Etats supportent une partie du financement. Ce qu'on appelle le fonds de contrepartie. Il arrive par moment, que ces Etats éprouvent des difficultés pour mettre à la disposition des projets ces fonds qui sont des fonds de fonctionnement. Dans ce contexte et ajouté aux problèmes évoqués plus haut, on peut se retrouver en présence de projets à situation difficile.

Quelles sont les solutions qu'apporte votre Institution à ce handicap pour la survie des projets ?

Nous devons former les équipes de gestion des projets. Il se pourrait qu'ils ignorent nos procédures d'opérationnalisation. S'agissant des fonds de contrepartie comme contribution des Etats, nous allons trouver les solutions au cas par cas.

C'est déjà 2012, quelles sont les perspectives de la Banque mondiale pour le Bénin ?

Propos recueillis par Vadim QUIRIN



Les jeunes béninois doivent cultiver la fibre entrepreneuriale

En 2011, sept projets ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale. Pour 2012, il y a une nouvelle série d'appuis budgétaires couvrant différents secteurs au Bénin. Il y a une opération d'appui à l'emploi, une aide au secteur des télécommunications, une opération de développement dirigée vers les communautés, un projet régional de facilitation du commerce.

L'intervention de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle série d'appuis se fera au cours d'une période triennale ou quadri annuelle formalisée dans un document appelé le « CAS, Country Assistance Strategy (Stratégie d'Assistance au Pays) ». En principe, en septembre 2012, le prochain CAS sera finalisé après une large consultation avec le gouvernement et ses structures déconcentrées, les élus locaux, le secteur privé, le monde académique, la société civile, les médias sur les projets à soumettre au Conseil d'administration. Les bénéficiaires de chaque projet seront aussi pris en compte dans cette consultation.

VOYAGE AVEC RÉSIDENCE PERMANENTE AU CANADA

Immigrer au Canada et devenir citoyen permanent de ce pays aux richesses multiples, telle est la devise de la firme canadienne Accès Canada. Au cours d'une conférence publique organisée le samedi dernier, Alain Guerrero, PDG de la firme internationale a expliqué au grand public qui s'était déplacé, les possibilités d'offres pour résider en permanence dans ce pays et obtenir la nationalité canadienne.

« Accès Canada », une firme experte au service du peuple

Le public béninois ne voulant pas se faire compter l'événement a fait massivement le déplacement le samedi dernier pour s'imprégner des conditions et critères de sélection pour le Canada. Et pour l'occasion, le président directeur général de Accès Canada s'est fait entourer de Sébastien Trho, responsable du bureau d'Accès Canada Bénin, Ghislaine Gbègo, conseillère clientèle et de Dominique Vissoh, un candidat en partance pour le Canada. Une conférence publique d'explications et d'informations qui a permis aux clients, potentiels candidats et curieux de cerner beaucoup plus cette opportunité qui a fait déjà voyager

près de 25000 candidats à l'immigration.

Pour avoir offert cette possibilité en 17 années d'existence, Accès Canada est la seule firme internationale à pouvoir donner un avis favorable ou non à un dossier de candidature à l'immigration en 72 heures. Un exploit qui crédibilise d'autant plus que cette firme familiale est dirigée de main de maître par des experts du droit canadien. Selon Alain Guerrero, sa firme en trois années d'existence a permis à plus d'une centaine de Béninois de résider au Canada en toute légalité. « Plus de 5000 autres acceptations et visas sont en attente d'être validés par le gouvernement

canadien. » a-t-il ajouté.

« Accès Canada », une firme d'immigration qui a fait ses preuves

Une mission noble que la société Accès Canada a toujours réussie en suivant de près ses clients dans la réussite globale de leur projet d'immigration jusqu'à leur installation. Pour le président Guerrero, cette procédure peut durer entre 18 et 24 mois. Quant au coût qui paraît important, le président rassure « Avec un budget de 4 millions, tout candidat peut prétendre à ce rêve. Cette coquette somme prendra en compte bien sûr les honoraires de la firme, les frais

de visite médicale, le billet d'avion, l'hébergement et les frais de subsistance. Certains se disent qu'ils ne sont pas intéressés à investir 2 ou 3 ans de leur vie dans des études. Mais une fois que le temps passe, et Dieu sait s'il passe vite, la majorité de ceux qui se sont donné la peine d'obtenir un diplôme ne le regrette en rien » a-t-il ajouté.

Tony Lohou

